Procès verbal
Assemblée Générale Constitutive

Date :
Lieu :

Heure d'ouverture de séance :

Personnes présentes :

La présidence de la séance est assurée par :

Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1 Présentation du projet de notre association,
2 Lecture, présentation et adoption des statuts ;
3 Désignation des membres du CA et/ou bureau ;
4 Détermination du montant de la cotisation

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dénommée :

2. Adoption des statuts :
La présidente de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du CA et/ou bureau :
Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le CA et/ou bureau. Le vote s'est exprimé comme suit :
Président :
Trésorier :
Secrétaire :

4. La cotisation est fixée à :

Heure de fermeture de séance :

Fait à Montpellier le

Le Président	Le Secrétaire
Nom + prénom	Nom + prénom